JOURNAL FOOT

FOOT N°678 DU 20 NOVEMBRE 2025

WEEK-END DES BENEVOLES A CLAIREFONTAINE !

Le week-end des bénévoles à Clairefontaine est de retour ! Il se déroulera le samedi 7 et dimanche 8 mars 2026. Notre District dispose de 6 places (2/club soit 3 binômes).

Conditions :
Etre licencié dirigeant ou volontaire depuis moins de 7 ans
Etre âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement

Inscription : https://forms.gle/jphvDELXNbm3NG8j7

SOMMAIRE

REGLEMENTS P.02
APPEL P.06
ARBITRAGE P.08
FEMININES P.11
TECHNIQUE P.13
FUTSAL P.14

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE LE WEEK-END
07.70.03.84.75

COMMISSION DES REGLEMENTS

Président : Philippe CHEVRIER.
Secrétaire : Emmanuel DUPRE

Réunion du 17/11/2025
Publiée le 20/11/2025

DECISIONS

Note au club de TEGG FC

Le club de TEGG FC est sanctionné d'une amende de 50 euros pour infraction à la mise en place de l'arbitrage à la touche en catégorie U13

MATCH N° : 53973228
DOSSIER N°678/28 : CLUSES FC 2 – COMBLOUX MEGEVE 1 SENIORS D3 Poule B du 09/11/2025

En la forme :
La réclamation d'après match formulée par le club CLUSES FC au motif **« que** le joueur VETTER Guillaume serait en état de suspension au jour de la rencontre » est recevable sur la forme conformément aux dispositions des articles 187-1 et 187-2 des RG FFF.

Au fond :
Considérant que le club de COMBLOUX MEGEVE a pu faire valoir ses explications

Attendu que la Commission des Règlements use dans ce dossier du pouvoir d'évocation que lui octroie l'article 187-2 des RG FFF.

Considérant après étude du dossier que le joueur VETTER Guillaume a été suspendu par la Commission de Discipline d'un match de suspension ferme suite à 3 avertissements avec une date d'effet au 03/11/2025.

Considérant que cette sanction n'a pas été contestée.

Considérant que la rencontre objet du litige est la première rencontre officielle de l'équipe de COMBLOUX MEGEVE 1 depuis le 03/11/2025.

Attendu que le joueur VETTER Guillaume était bien en était de suspension au jour de la rencontre sus nommée et ne pouvait donc pas participer à celle-ci.

Décision :
La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de COMBLOUX MEGEVE 1 pour en reporter le gain à l'équipe de CLUSES FC 2 conformément aux dispositions de l'article 187-2 des RG FFF et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

Résultats :
COMBLOUX MEGEVE 1 : - 1pt
CLUSES FC 2 : 3 pts
COMBLOUX MEGEVE 1 : 0 but
CLUSES FC 2 : 3 buts

La Commission sanctionne le club de COMBLOUX MEGEVE d'une amende de 80,00 euros pour avoir fait participer à une rencontre un joueur suspendu (voir tarif District saison 2025/2026)

Le joueur VETTER Guillaume ayant purgé sa sanction lors de cette rencontre, la Commission des Règlements sanctionne le joueur VETTER Guillaume **d'un match de suspension ferme** pour avoir participé **à une rencontre en état de suspension et ce en date du 24/11/2025.**

MATCH N° : 55062341
DOSSIER N°678/29 : PAYS DE GEX FC 3 – ANNECY LE VIEUX US 2 COUPE U15 du 02/11/2025

En la forme :
La réserve d'avant match formulée par le club d'ANNECY LE VIEUX au motif « que le club de PAYS DE GEX aurait aligné plus 5 joueurs mutés hors période soient les joueurs ACHEAMPONG OWUSU, OUALFIL YOUNES, MEHDI ISMAEL, DRAOUI AYOUB et SAIDALI BADR est irrecevable sur la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des RG FFF.

Au fond :
Attendu que l'article 186 des RG FFF dispose que **«** *les réserves sont confirmées dans les 48h ouvrables suivant le match »*

Attendu que le mail de confirmation de la réserve d'avant match est arrivé au District le 16/11/2025 à 16h49 pour une rencontre du 02/11/2025.

Attendu que de ce fait, la réserve d'avant match est déclarée irrecevable.

Mais attendu que la confirmation de la réserve d'avant match vaut réclamation d'après match.

Attendu qu'après étude du dossier, il apparait que les joueurs ACHEAMPONG OWUSU, OUALFIL YOUNES, MEHDI ISMAEL, DRAOUI AYOUB et SAIDALI BADR ne sont pas titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation ».

Attendu que de ce fait, ils pouvaient participer à la rencontre objet du litige.

Décision :
La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

---

MATCH N° : 53768223
DOSSIER N°678/30 : GFA RV 1 – EPAGNY FC 1 SENIORS FEMININES D1 Poule Unique du 15/11/2025

Au fond :
Après étude du dossier, il apparait que la rencontre, objet du litige, n'a pas repris en seconde période suite à un problème de brouillard.

Décision :
La Commission des Règlements donne match à rejouer et transmet le dossier à la commission compétente pour reprogrammation.

MATCH N° : 55093699
DOSSIER N°678/31 : GC2S 1 – LANFONNET ES 1 U17 D3 Poule A du 15/11/2025

Au fond :
Après étude du dossier, il apparait que la rencontre, objet du litige, a été arrêté par l'arbitre à la 26' suite aux intempéries.

Décision :
La Commission des Règlements donne match à rejouer et transmet le dossier à la commission compétente pour reprogrammation.

MATCH N° : 55119942
DOSSIER N°678/32 : CHAMPANGES FOY RUR 1 – SAINT PIERRE CS 2 U15 D4 Poule E du 16/11/2025

Au fond :
Après étude du dossier, il apparait que la rencontre, objet du litige, a été arrêté à la 50' suite à un problème de brouillard.

Décision :
La Commission des Règlements donne match à rejouer et transmet le dossier à la commission compétente pour reprogrammation.

MATCH N° : 53381582
DOSSIER N°678/33 : BONS EN CHABLAIS AG 1 – ANNECY LE VIEUX 2 SENIORS D1 Poule Unique du 15/11/2025

Au fond :
Après étude du dossier, il apparait que la rencontre, objet du litige, a été arrêté à la 85' suite à un problème de brouillard.

Décision :
La Commission des Règlements donne match à rejouer et transmet le dossier à la commission compétente pour reprogrammation.

MATCH N° : 53768221
DOSSIER N°678/34 : CHILLY ES 1 – DOUVAINE LOISIN 1 SENIORS FEMININES D1 Poule Unique du 16/11/2025

Au fond :
Après étude du dossier, il apparait que la rencontre, objet du litige, a été arrêté à la 54' suite à un problème d'impraticabilité du terrain.

Décision :
La Commission des Règlements donne match à rejouer et transmet le dossier à la commission compétente pour reprogrammation.

MATCH N° : 53760990
DOSSIER N°678/35 : COMBLOUX MEGEVE 2 – HAUT GIFFRE FC 2 SENIORS D4 Poule E du 08/11/2025

Au fond :
L'évocation du club de HAUT GIFFRE concernant le fait que « le licencié BENCHAO Ianis serait en état de suspension le jour de la rencontre » est irrecevable sur la forme conformément aux dispositions des articles 141 bis et 187-2 des RG FFF.

Sur le fond :
Considérant que l'évocation prévue aux articles 141 bis et 187-2 des RG FFF ne concerne que la participation et/ou la qualification des joueurs.

Considérant que le licencié BENCHAO Ianis figure sur la FMI en tant qu'éducateur.

Attendu que les réserves ou réclamations concernant un éducateur ne peuvent se faire que par le biais d'une réserve d'avant match conformément aux dispositions de l'article 226 alinéa 5 des RG FFF.

A titre subsidiaire, le licencié BENCHAO Ianis n'était pas suspendu au jour de la rencontre objet du litige.

Décision :
La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission com-

pétente pour homologation

MATCH N° : 55097241

DOSSIER N°678/36 : MARIGNIER SP 2 – PAYS DE GEX FC 1 SENIORS FEMININES D3 du 16/11/2025

En la forme :

La réserve d'avant match formulée par le club PAYS DE GEX au motif « que les joueuses de l'équipe adverse alignées semblent appartenir à une catégorie d'âge inférieure et aucun document attestant d'un surclassement règlementaire n'aurait été présenté » est recevable sur la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des RG FFF.

Au fond :

Considérant après étude du dossier que les joueuses MAZZA Debora, RIBEIRO Mya, JANELAS Mélinda, HIRET Sahma et BOURGEAIS BOULTOUREA sont titulaires d'une licence U16F.

Considérant que selon le CR de la Plénière de la LAuRAFoot du 13/07/2024 ne peuvent participer en compétition SENIORS FEMININES que 3 joueuses licenciés U16F

Considérant de plus que ces joueuses ne présentent pas une licence frappée du cachet « surclassement ».

Attendu que l'équipe de MARIGNIER SP1 ne pouvait pas faire participer à la rencontre objet du litige 5 joueuses U16F.

Décision :

La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de MARIGNIER SP 2 pour en reporter le gain à l'équipe de PAYS DE GEX FC 1 et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

Résultats :

MARIGNIER SP 2 : - 1pt
PAYS DE GEX FC 1 : 3 pts
MARIGNIER SP 2 : 0 but
PAYS DE GEX FC 1 : 3 buts

La Commission sanctionne le club de MARIGNIER d'une amende de 160,00 euros (80 x 2) pour avoir fait participer à une rencontre deux joueuses non qualifiées (voir tarif District saison 2025/2026)

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en

COMMISSION D'APPEL

Dossier n° 6-2025-2026 : Appel réglementaire du club de FOOT SUD GESSIEN et du comité de direction du District Haute Savoie-Pays de Gex à titre principal de la décision de la Commission des compétitions publiée le 2/10/2025 Montées descentes des U15 Championnat U15 D2 1ère phase Contestation des décisions prise par la commission compétente le 29/10/2025

La commission d'Appel du District de Football de la Haute-Savoie et du Pays de Gex composée de :
Président: Christian PERRISSIN
Secrétaire: **Pascale GALLAY**
Membres de la Commission d'Appel : MM Guy DUPONT, Marc GODET, Georges DEPIERRE , Joël FONTAINE , Olivier MARCHE et Olivier BLIN représentant des arbitres
Réunie le 13 novembre 2025 2025 à 19h00 au siège du district,

Ayant pris connaissance de l'appel pour le dire recevable en la forme,

Personnes auditionnées :
Pour le club de FOOT SUD GESSIEN:
Monsieur FROLOT Christophe, président
Monsieur CHIHI Ghaith, éducateur de la catégorie et référent

Et Monsieur Aldo MARCOTULLIO, représentant le président de la Commission des Compétitions du District Haute Savoie-Pays de Gex

Après rappel des faits et de la procédure, explications et argumentations de chacun des acteurs du match présents, du président de la Commission de Discipline,
Les personnes auditionnées, les représentants des instances, n'ayant pris part, ni aux délibérations, ni à la prise de décision et :

Attendu que le club de FOOT SUD GESSIEN fait appel d'une décision de la commission des compétitions du District Haute Savoie-Pays de Gex de ''ne pas maintenir son équipe U15 en division 2 pour la 2ème phase de championnat et donc la rétrograder en division 3.

Attendu que la parution de cette décision a été publiée le 29/10/2025, l'appel constitué est recevable en la forme et au fond.

Attendu que le club requérant fait mention de plusieurs sollicitations auprès du District Haute Savoie-Pays de Gex, soit par téléphone, par contact avec l'astreinte du week-end puis par message du 21/10/2025 exigeant une clarification officielle sur la situation de son équipe en fin de 1ère phase. Il regrette que ces sollicitations n'aient pas été suivies d'effet.

MAIS :
Attendu que le club de FOOT SUD GESSIEN, constatant, en accord d'ailleurs avec la commission des compétitions, l'égalité parfaite entre les 3 premiers de la poule F du championnat U15 D2, demande purement et simplement l'application des dispositions de l'article 2-3-4-1 des Règlements sportifs du District;

Attendu que la commission des compétitions , considérant que cet article plus adapté aux championnats ''seniors'' pour des championnats se déroulant en une seule phase, a décidé de justifier sa décision en publiant au journal ''Foot'' du 9/10/2025, qu'en cas d'égalité parfaite entre 3 équipes – mini championnat,, différence de but puis meilleure attaque – de choisir les 2 meilleures attaques, entraînant ainsi la descente en D3 pour l'équipe U15 de Foot Sud Gessien tout aussi méritante que ses adversaires classés 1er et 2ème.

Attendu, compte tenu de l'indépendance de fonctionnement et de décisions entre les différentes commissions du District, la commission d'appel ne peut s'autoriser à déjuger les décisions prises par une commission différente et celle des compétitions en particulier.

-Soulignant par ailleurs les difficultés qu'entraînerait la modification d'un championnat commencé pour une 2ème phase.

Par ces motifs :

La commission d'appel du District Haute Savoie-Pays de Gex, conformément aux dispositions de l'article 3-4 de l'annexe 2 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football :

- **Confirme la décision prise par la commission des Compétitions du District Haute Savoie-Pays de Gex en décidant de rétrograder l'équipe U15 du club de FOOT SUD GESSIEN en D 3 2ème phase saison 2025-2026**

Conformément aux dispositions de l'article 188-2 des Règlements Généraux de la F.F.F la présente décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision, suivant les modalités de l'article 190 des R.G. de la F.F.F.

Frais de dossier à la charge du club requérant.

Christian PERRISSIN, président de la commission d'appel
Pascale GALLAY, secrétaire

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

COMPTE-RENDU REUNION PLENIERE CDA – Lundi 10/11/2025 à 18h30

Président : Laurent LUTZ.

Présents : Amandine BADIN, Antoine BLANCHET, Olivier BLIN, Philippe CHEVRIER, Jean Paul DREVAULT, Damien FOURNIER, John GARDET, Romain GENOUD, Mike MOMONT, Patrick MOREAU, Tonny PEYRAT, Frédéric PTASIK, Théo RAMEL, Tom ROMAND.
Excusé : Amandine BADIN.
Assiste : Jérôme MENAND (CTDA).

Ouverture de séance par le président, en remerciant les membres de leur présence.
Le président remercie Jérôme et la CA pour tout le travail accompli pour la formation FIA.
Le président remercie les référents de secteurs pour leur présence.

1°) COURRIERS DIVERS

1. **Arbitres**
   - **Anthony MASSE** : Lu et noté. Le dossier est en cours.
   - **Ramdane SAHRAOUI :** Lu et noté.
   - **Raphaël JUX :** Lu et noté.
2. **Ligue / FFF**
   - **Examen Arbitre FUTSAL** : Le district de Haute Savoie ne présentera pas de candidat.

2°) ACTIONS CTDA

DATE	HEURE	LIEU	INTITULE	NB
26/09/25	18h00/20h30	LA SEMINE	**INTERVENTION CLUB U15/U17**	30
27/09/25	8h00/11h00	DISTRICT	**RATTRAPAGE AG + TAISA**	35
30/09/25	16h00/17h30	ANNECY	**INTERVENTION CLASSE FOOT ANNECY FC**	15
15/10/25	19h00/21h30	DISTRICT	**FORMATION ARBITRES BENEVOLES**	8
18/10/25	9h00/12h00	DISTRICT	**FORMATION CANDIDATS LIGUE SEANCE 1**	12
20/10/25	19h00/20h15	VISIOCONFERENCE	**FORMATION CONTINUE CYCLE 1 SEANCE 1**	17
21/10/25	14h00/15h30	ANNECY LE VIEUX	**INTERVENTION CLUB U8/U9/U10/U11**	12
21/10/25	19h30/21h00	ST PIERRE FAUCIGNY	**INTERVENTION CLUB FEMININES SENIORS/U18F**	23
23/10/25	19h00/20h15	VISIOCONFERENCE	**FORMATION CONTINUE CYCLE 1 SEANCE 2**	18
25/10/25	9h00/17h00	DISTRICT	**FORMATION INITIALE ARBITRE SESSION 2 SEANCE 1**	24
26/10/25	9h00/17h00	DISTRICT	**FORMATION INITIALE ARBITRE SESSION 2 SEANCE 2**	24
27/10/25	14h00/15h00	ANNECY LE VIEUX	**INTERVENTION CLUB U8/U9/U10/U11**	14
27/10/25	19h00/20h15	VISIOCONFERENCE	**FORMATION CONTINUE CYCLE 1 SEANCE 3**	30
29/10/25	19h00/20h00	DOUVAINE	**INTERVENTION CLUB U15**	21
30/10/25	19h30/21h00	MARIGNIER	**INTERVENTION CLUB U15/U17**	32
01/11/25	8h30/17h00	DISTRICT	**FORMATION INITIALE ARBITRE SESSION 2 SEANCE 3**	24
08/11/25	9h00/12h00	DISTRICT	**FORMATION CANDIDATS LIGUE SEANCE 2**	12

Point sur les retours des questionnaires :
23 arbitres n'ont pas réalisé le questionnaire.
23 arbitres ont eu une note inférieure à 10/20.
3 arbitres ont transmis le questionnaire hors délai du 31 Octobre 2025.
46 arbitres seront convoqués **le 6 décembre 2025 à 9h00** au district pour le rattrapage.

NON REALISE	**BOUGATEF**	**Karim**
NON REALISE	**IALLATEN**	**Said**

NON REALISE	**LIOGIER**	**Romaric**
NON REALISE	**MAHDID**	**Yanis**
NON REALISE	**MASSE**	**Anthony**
NON REALISE	**MULLIER**	**Kévin**
NON REALISE	**TRAORE**	**Ismail**
NON REALISE	**BERTRAND**	**Noah**
NON REALISE	**BERTHOLDY**	**Oscar**
NON REALISE	**CARRAZ**	**Rémi**
NON REALISE	**CAZALS**	**Timéo**
NON REALISE	**DUTFOY**	**Louison**
NON REALISE	**GAY**	**Tristan**
NON REALISE	**GHRAIBI**	**Adem**
NON REALISE	**GONET**	**Amaury**
NON REALISE	**HACHET BATHILY**	**Isaiah**
NON REALISE	**JACQUIER**	**Leonard**
NON REALISE	**NGUINI ABOGO**	**Noah**
NON REALISE	**OUADOURI**	**Luca**
NON REALISE	**REVOL**	**Nolhan**
NON REALISE	**ROBIN DAUGU**	**Edwin**
NON REALISE	**SCARAMOZZINO**	**Louka**
NON REALISE	**WINSLOW**	**Caleb**

Note inférieure à 10/20	**ANSELME**	**Erwan**
Note inférieure à 10/20	**BOUCHEZ**	**Jérôme**
Note inférieure à 10/20	**CHIRAQUIAN**	**Serge**
Note inférieure à 10/20	**SOLTANI**	**Dhia**
Note inférieure à 10/20	**BAUMANN**	**Melvyn**
Note inférieure à 10/20	**BECQUET-ANTILLE**	**Océane**
Note inférieure à 10/20	**BOTTO BACHELET**	**Mayus**
Note inférieure à 10/20	**BOUDELAL**	**Ilyes**
Note inférieure à 10/20	**CHARRASSIER**	**Noah**
Note inférieure à 10/20	**DELSOL LAVAUD**	**Erwann**
Note inférieure à 10/20	**GOURNIER**	**Atilla**
Note inférieure à 10/20	**GUELLA**	**Ethan**
Note inférieure à 10/20	**GUTSCHE**	**Kacie**
Note inférieure à 10/20	**LADOIRE**	**Theo**
Note inférieure à 10/20	**LAMOUILLE-HEBERT**	**Mathis**
Note inférieure à 10/20	**Mdahoma Hadji**	**Yassine**
Note inférieure à 10/20	**MEDDOUR**	**Khais**
Note inférieure à 10/20	**Mourchidi**	**Mohamed yasser**
Note inférieure à 10/20	**SEBBAR**	**Ayoub**
Note inférieure à 10/20	**SETTI**	**Aymen**
Note inférieure à 10/20	**SONGIS**	**Nathan**
Note inférieure à 10/20	**Sonzogni-Louvet**	**Stanislas**
Note inférieure à 10/20	**Zanchetta-Pellier**	**Josh**

01/11/2025 13:24 Hors délai	**BENDIA**	**Houari**
01/11/2025 15:12 Hors délai	**FAHAD**	**Said**

01/11/2025 00:36 Hors délai	**SETTI**	**Mouad**

Point sur les formations théoriques :
En 3 séances, 65 arbitres ont répondu présent et nous les remercions. La méthodologie du questionnaire a été étudié avec diverses mises en pratique, au cours d'un échange constructif. Remerciements à Tonny pour la préparation et l'animation des séances.

3°) VALIDATION DES DOCUMENTS

- **La charte pour qu'elle soit faite une fois et pour l'ensemble de la carrière :** La charte a été modifié et sera envoyée la saison prochaine à tous les clubs ainsi qu'aux arbitres et servira pour l'ensemble de la carrière de l'arbitre.

- **Revoir l'ensemble des courriers ARBITRES pour qu'ils soient conformes :** Certains documents comme convocations, auditions, sanctions ont été remis à jours par Philippe CHEVRIER afin de les mettre en conformités.

Le président remercie Philippe Chevrier pour le travail effectué.

4°) GROUPES DE TRAVAIL

- **Amélioration du TUTORAT et des OBSERVATIONS :** Il devient de plus en plus difficile de trouver des arbitres afin d'accompagner ou d'observer. Pour cela un groupe de travail vient d'être mis en place afin de trouver des améliorations et des solutions et pourront être mis en place la saison prochaine.

- **Gazette de l'arbitrage :** Cela fait environ 2 ans que l'on ne communique plus sur la gazette de l'arbitrage. Il faudrait le remettre en place ce qui permettrait de me mettre en avant et de tenir informer lors de formation de nouveaux arbitres, formation candidats ligue….

5°) POINT RÉFÉRENTS

Présents : Raphaël CIPRIANO (Annemasse), VENEL Frédéric (Pays de Gex), Christophe REVILLET (Chablais).
Excusés : Raphaël JUX (secteur Annemasse excusé), Sahraoui Ramdane (secteur Vallée de l'Arve excusé)

Laurent LUTZ en remerciant les référents de secteurs, pour leur présence, pour leur travail fourni et pour le travail qui va être accompli cette saison.

Retour sur les réunions organisées par les référents de secteurs pour le questionnaire annuel

Raphael CIPRIANO : 14 arbitres présents
Ramdam SAHRAOUI : 24 arbitres présents
Raphael JUX : 43 arbitres présents
Frédéric Venel : 9 arbitres présents
Christophe REVILLET : 15 arbitres présents

On remercie les clubs de REIGNIER, LANFONNET, PERRIGNIER, CHERAN et FC Cluses d'avoir permis aux arbitres de se réunir afin de réaliser ce questionnaire.
Les référents de secteurs ont remonté des questions émises par certains arbitres à la CDA.
Un retour leur sera fait par les référents de secteurs.

Les prochains RDV de la CDA :

Plénière : 08/12/2025 à 19H00
Audition : 08/12/2025 à 18H30
L'ordre du jour est épuisé à 21h00.

COMMISSION FEMININES

Présidente : Alexandra GARCIA

PRATIQUE

PLATEAU FEMININ FOOT à 4 & FOOT à 5
SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025

Plateau à Lanfonnet

Club ou Entente	Nom et Prénom	Foot à 4	Foot à 5
CO Chavanod	LONGET Célia		1
F.C.Epagny Metz-Tessy	ZANCHI Laurent	1	1
Fc annecy	Chatel Quentin	1	
FC La Filière	Bizcarrondo Irène	2	
GFA 74	Messe Charlotte	1	2
LANFONNET	Ludovic Blanc Garin		2
F2C	DUMURGER Maëva	1	1

Plateau à Marignier

Club ou Entente	Nom et Prénom du référent	Foot à 4	Foot à 5
FS Gessien	Ninet Benjamin		1
GJFG	Genot Matthieu		2
AJAM	Frossard sonia		1
FC Cluses	BERTHELON Gérald	1	1
AS GENEVOIS	Dekoumi Sanaa	1	
CSSP	Beauvais Hélène	1	1
Es Cernex	Morel Océane		2
Amancy Cornier	Marechal Marie Laure	1	
Marignier	Targa Lenny		1

CRITERIUM U13F

Rappel important :
Les clubs accueillants doivent impérativement renseigner les résultats via le FAL après chaque rencontre.

Organisation de la phase de printemps : (samedi 7 mars au samedi 30 mai)

Poule A (niveau supérieur) : les 2 premiers de chaque poule actuelle.
Poule B (niveau suivant) : les équipes classées 3, 4 et 5 de chaque poule.

Chaque équipe jouera **6 matchs** dans cette nouvelle configuration.

CHALLENGE FOOTBALL à 8 SENIORS FEMININE
Prochain plateau :
DIMANCHE 23 NOVEMBRE

LEAGUE FUTSAL FEMININE SENIORS

Lancement de la **League futsal féminine seniors** qualificative pour la phase régionale de la Coupe Nationale !

⍰ 3 dates à retenir :
- Dimanche 14 décembre à Rumilly

- Dimanche 18 janvier à Annemasse
- Dimanche 8 février à Rumilly

Engagement : 30€ pour les 3 dates

Inscription via formulaire Google Form : https://forms.gle/WBiTuPtRtRXwJe2s9

Cette League est ouverte à toutes les équipes féminines seniors souhaitant participer à une compétition dynamique et conviviale, avec un enjeu régional à la clé !

Equipes inscrites : PAYS DE GEX FC - F.C. CRANVES-SALES - GFA 74 – AJAM- Entente AYZE/VOUGY

CHALLENGE FUTSAL FEMININE U13

Lancement du **CHALLENGE FUTSAL FEMININ U13** !

- Le samedi 31 janvier 2026 à ANNEMASSE
- Engagement : 30€
- Inscription via formulaire Google Form : https://forms.gle/iRssrx43cH96MBYw6

Ce défi est ouvert à toutes les équipes U13F (*joueurs autorisés : U11-U12 et U13)* souhaitant participer à une compétition dynamique et conviviale !

Places limitées – ne tardez pas à vous inscrire !

Equipes inscrites : FC LEMAN - FC CLUSES – FC CHERAN – CLUB SPORTIF SAINT PIERRE – UNION SALEVE FOOT – MARIGNIER SPORT

TECHNIQUE

Ouverture des premiers rassemblements du Parcours de Performance Fédéral (PPF)

Les premiers rassemblements du PPF sont ouverts à **toutes les joueuses licenciées FFF** des catégories : U12 Féminines, U13 Féminines, U14 Féminines et U15 Féminines

Nous invitons l'ensemble des joueuses intéressées à y participer pour vivre une expérience enrichissante et se préparer aux prochaines étapes du parcours de détection.

- PPF U12F/U13F : Tour 2, mercredi 3 décembre 2025 (les joueuses seront convoquées par mail.)

DOCUMENTS UTILES

Pour tout savoir sur le football féminin, les formes de pratiques, les actions techniques et d'animation veuillez-vous rendre sur le site internet du district onglet « **Documents** » rubrique **« Fiche et Formulaire** » sous rubrique « **Docs Féminine** ».

COMMISSION TECHNIQUE

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

FOOTBALL DES ENFANTS

PLATEAUX

Veuillez consulter régulièrement le **FAL** via **Footclub** afin de vous informer des éventuelles modifications faites.

Modifications

U7

Chablais : le plateau du **29.11** initialement prévu à Vacheresse aura lieu à **TEGG**

le plateau du **6.12** initialement prévu à **Vacheresse** est annulé. Voici la répartition des équipes :

- Morzine et Vacheresse se rendront à **Gavot**
- TEGG se rendra à **Perrignier**

Annecy D2 : pour Sillingy noter 4 équipes **dont 1 Féminine**

U9

Genevois D1 : le plateau du **22.11** prévu à Foot Sud Gessien aura lieu à **9h30** à **Thoiry**

FUTSAL

Les lieux précis et l'organisation des rencontres seront transmis ultérieurement

U7

Samedi 13 décembre à *Douvaine* **(COMPLET)**

Equipes inscrites *(1 par club)* : Allinges – Brevon - Genevois - St Pierre – Ville la Grand

U9

Samedi 13 décembre à *Douvaine* **(COMPLET)**

Equipes inscrites *(1 par club)* : Allinges – Futsal Rumilly Albanais - Genevois - St Pierre – Vallée Verte - Ville la Grand

JOURNEE NATIONALE DES U7

Elle aura lieu **samedi 30 mai 2026** à **Rumilly**

U13

FESTIVAL

Le 2nd tour du Festival sera accessible sur le FAL au plus tard le **vendredi 28 novembre**

COMMISSION FUTSAL

CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE - HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX - ISERE

Les calendriers des 2 poules sont en ligne sur le site du District 73
Pour rappel
Poule C: AS THONON, CBF 74 2, FUTSAL LAC ANNECY 2, US CHARTREUSE GUIERS et FUTSAL BOURGET UNITED
Poule D : A FUTSAL K1 MONTMELIAN, AS FUTSAL MOUTIERS, AS HAUTE COMBE DE SAVOIE, U O ALBERTVILLE et A FUTSAL ROCHETTE O 2 : Infos et coordonnées des clubs Poule D consultables sur le PV N°735 du 17/09/2025 sur le site de la Savoie.
Pour la Poule C qui nous concerne, tous les renseignements sont à jour.

Procédure règlement des arbitres pour les clubs Savoyards et Hauts Savoyards :
2 arbitres désignés par la CDA de Haute Savoie que vous réglez le jour du match. Vous récupérez les 2 feuilles de frais et vous les scannez ou vous faites parvenir au District 74 qui vous remboursera la moitié de la totalité de la somme. L'opération de remboursement des clubs sera effectuée à un rythme qui reste à définir. Vraisemblablement en 4 fois pour une saison.

CHAMPIONNAT INTER DISTRICT
POULE C

Journée 3
Samedi 20 Décembre 2025 - 18H00
CBF74 2 Gymnase BRIFFOD à BONNEVILLE **U.S. CHARTREUSE GUIERS**

Journée 4
Vendredi 21 Novembre 2025 - 21H30
FUTSAL LAC ANNECY 2 Gymnase des SOEURS BLANCHES à ANNECY **CBF74 2**

Journée 5
Dimanche 14 décembre 2025 - 20H00
THONON AS Gymnase du GENEVRAY à THONON **CBF74 2**

Journée 6
FUTSAL LAC ANNECY 2 - Exempt

Dimanche 23 Novembre 2025 - 18H30
CBF74 2 Gymnase BRIFFOD à BONNEVILLE **FUTSAL BOURGET UNITED**

Dimanche 30 Novembre 2025 – 20H00
AS THONON Gymnase du GENEVRAY à THONON **US CHARTREUSE GUIERS**

Concernant la coupe de Savoie Futsal, ou nos clubs 74 sont inscrits, tous les renseignements (dates, règlements, conditions de participation, etc….) sont consultables toutes les semaines sur le PV de la Savoie.

CHAMPIONNAT FUTSAL JEUNES

Journée 1 – samedi 8 novembre - Club Accueil : CBF 74
- 13h30: CBF 74 vs FUTSAL ROC-HETTE
- 15h00: AS THONON vs PICASSO (match à re programmer)

Journée 2 – Samedi 22 Novembre Club Accueil : AS THONON (Maison des sports avenue de la grangette à THONON)
- 14h00 : CBF 74 vs PICASSO
- 15h30 : AS THONON vs FUTSAL ROCHETTE

Journée 3 – samedi 7 mars Club Accueil : A définir
- PICASSO vs FUTSAL ROCHETTE
- CBF 74 vs AS THONON

Journée 4 – samedi 21 mars Club Accueil : A définir
- FUTSAL ROCHETTE vs CBF 74
- PICASSO vs AS THONON

Journée 5 – samedi 25 avril Club Accueil : A définir
- FUTSAL ROCHETTE vs AS THONON
- PICASSO vs CBF 74

Journée 6 – samedi 16 mai Club Accueil : A définir
- PICASSO vs FUTSAL ROCHETTE
- CBF 74 vs AS THONON

Journée 7 – samedi 30 mai Club Accueil : A définir
- 1er vs 2ème
- 3ème vs 4ème

CHALLENGE U13 & U15

Un mail pour informer les équipes engagées (16 équipes U13 et 12 équipes U15) afin de confirmer la prise en compte de leur participation pour les quatre journées de la compétition, qui se dérouleront aux gymnases suivants :

Gymnase Jacques BALMAT – Annemasse
Gymnase Le PRALÈRE – Cranves-Sales

Calendrier des rencontres :
Journée 1 : Samedi 13 décembre de 9h à 12h30
Journée 2 : Samedi 10 janvier de 9h à 12h30
Journée 3 : Samedi 24 janvier de 9h à 12h30
Journée 4 : Samedi 7 février de 9h à 12h30

Les convocations détaillées (lieux précis, horaires par équipe, etc.) vous seront transmises ultérieurement.

COUPE Futsal U18 – Phase Qualificative Coupe Nationale

Lancement de la **Coupe futsal U18** qualificative pour la phase régionale de la Coupe Nationale !

Le samedi 17 janvier 2026 à ANNEMASSE

Cette coupe est ouverte à toutes les équipes U18 (joueurs autorisés : U16-U17 et U18) souhaitant participer à une compétition dynamique et conviviale, avec un enjeu régional à la clé !

Equipes inscrites :
FC CLUSES - CS LA BALME DE SILLINGY - ES SEYNOD - FOOT SUD GESSIEN - FOOTBALL CLUB DU CHERAN - AS THONON - FC VUACHE - AALP - REIGNIER - GC2S

LEAGUE FUTSAL FEMININE SENIORS

Lancement de la **League futsal féminine seniors** qualificative pour la phase régionale de la Coupe Nationale !

📅 3 dates à retenir :
- Dimanche 14 décembre à Rumilly
- Dimanche 18 janvier à Annemasse
- Dimanche 8 février à Rumilly

Engagement : 30€ pour les 3 dates

Inscription via formulaire Google Form : https://forms.gle/WBiTuPtRtRXwJe2s9

Cette League est ouverte à toutes les équipes féminines seniors souhaitant participer à une compétition dynamique et conviviale, avec un enjeu régional à la clé !

Equipes inscrites : PAYS DE GEX FC - F.C. CRANVES-SALES - GFA 74 – AJAM- Entente AYZE/VOUGY

Places limitées – ne tardez pas à vous inscrire !

CHALLENGE FUTSAL FEMININE U13

Lancement du **Challenge futsal féminin U13** !

📅 Le samedi 31 janvier 2026 à ANNEMASSE

Engagement : 30€

Inscription via formulaire Google Form : https://forms.gle/iRssrx43cH96MBYw6

Ce défi est ouvert à toutes les équipes U13F (*joueurs autorisés : U11-U12 et U13)* souhaitant participer à une compétition dynamique et conviviale !

Equipes inscrites : FC LEMAN - FC CLUSES – FC CHERAN – CLUB SPORTIF SAINT PIERRE – UNION SALEVE FOOT – MARIGNIER SPORT

Places limitées – ne tardez pas à vous inscrire !